AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU SOMMAIRE DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE

RÔLE TRIENNAL 2027

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, Sylvie Viens, directrice générale et greffière-trésorière par intérim de la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud, que le rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud, sera en 2027, en vigueur pour son troisième exercice financier et que toute personne peut en prendre connaissance durant les heures habituelles d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 8h00 à 12h30 et de 13h00 à 16h00.

Conformément aux dispositions de la *Loi sur la Fiscalité municipale* (L.R.Q.c. F-2.1), toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription au rôle relative à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer auprès de la MRC des Maskoutains, organisme responsable de l'évaluation, une demande de révision à ce sujet.

Pour être recevable, cette demande de révision devra remplir les conditions suivantes :

1. Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin.

2. Être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé

   MRC des Maskoutains
   3271, boulevard Laframboise, bureau 200 Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 4Z6

3. La demande de révision doit être déposée ou envoyée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une telle modification au rôle en vertu de la loi, ou au cours de l'exercice suivant et être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement adopté par la MRC des Maskoutains et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

N.B. Dans le cas où le dépôt de la demande est effectué par l'envoi du formulaire dûment rempli, par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

DONNÉ à Saint-Barnabé-Sud, le 3 septembre 2026

Sylvie Viens
Directrice générale et greffière-trésorière par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Sylvie Viens, directrice générale et greffière-trésorière par intérim de la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public, ci-dessus conformément à la loi, par affichage, le 3 septembre 2026.

En foi de quoi, je délivre ce certificat ce 3 septembre 2026.

Sylvie Viens
Directrice générale et greffière-trésorière par intérim